Conseil communal de Jalhay du 29 juin 2026

19 points ont été abordés en séance publique. A l'unanimité, le Conseil a :

- approuvé le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 26 mai 2026.
- approuvé la deuxième Opération de développement rural (ODR), le Programme de développement rural (PCDR) et le Rapport complémentaire (Pôle Aménagement du territoire).
- approuvé le compte budgétaire, le bilan et le compte de résultats de l'exercice 2025 du CPAS. L'intervention de la commune s'élève à 1.045.303 €.
- approuvé le compte de l'exercice 2025 de la Fabrique d'Eglise Saint-Lambert.
- pris connaissance du rapport d'activités 2025 du Conseil Consultatif Communal des Ainés (CCCA), pris acte des démissions et approuvé les désignations des membres du Conseil consultatif communal des aînés de Jalhay (CCCA).
- approuvé le projet d'acte de rétrocession d'une nouvelle voirie communale cadastrée Jalhay 2, section C, n° 1493 M, à Nivezé à l'occasion de la création d'un lotissement de 7 terrains.
- approuvé le projet d'acte de bail emphytéotique sur les parcelles cadastrées Jalhay 1, section A, n° 928 F et section B n° 83A pour la création d'un parking route de la Gileppe.
- pris connaissance de l'avancement du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie et du Climat (PAEDC) dans le cadre du plan Politique Locale Énergie Climat (POLLEC).
- approuvé la mise en réserve intégrale de parcelles de peuplements feuillus communaux situés à proximité du rocher de Bilisse et du Dolmen à Solwaster.
- approuvé l'octroi d'un subside pour le 50e anniversaire du CTT Tiège (montant : 500 €).
- approuvé la désignation de membres du Comité de consultation de Bassin versant dans le cadre de la mise en œuvre du cadre légal de la sécurité des barrages-réservoirs en Wallonie (le conseiller Pierre Jacquemin, André Deroanne et Francis Willem).
- approuvé les conditions et le mode de passation du marché public de services relatif au criblage et concassage de terres situées aux Bansions (MP2026-033) (montant : 44.118,80 €).
- approuvé le règlement de redevance communale sur le prêt et le placement de matériel, ainsi que celui sur des travaux effectués pour compte de tiers – exercices 2026-2031 .
- approuvé le remplacement de Mme Alison Clément pendant son congé de maternité par la conseillère Justine Collard.
- ratifié la modification au 27 mai 2026 à l'école de Jalhay et celle à l'école de Sart, relatives à l'organisation scolaire, année 2025-2026 au niveau maternel suite à une augmentation d'élèves inscrits (104 à la place de 92 à Jalhay donnant droit à

5,5 temps pleins au lieu de 5 et 94 à la place de 84 à Sart donnant droit à 5 temps pleins au lieu de 4,5).
- approuvé le rapport de rémunération des mandataires pour l'exercice comptable 2025.

Dans les divers, nous apprenons que :

- la justice a reconnu l'existence d'un voirie communale par prescription de 30 ans. Le chemin de promenade du Bois de Mariomont fermé par le propriétaire du terrain devra être rouvert.
- via le groupe Vision, que des adaptations des bâtiments seront faites dans les écoles (végétalisation, placement d'écrans de protection solaire) en raison des canicules. Des flyers d'information sont distribués aux personnes âgées par le CPAS qui peut apporter son aide.
- depuis le 1er janvier 2025, la responsabilité civile ou pénale des élus locaux peut être engagée plus facilement. Il n'y a pas d'assurance pour les conseillers, mais bien pour les échevins.
- un appareil a mesuré la vitesse de la circulation à Herbiester pendant 26 jours. La moyenne s'élève à 42 km/h ; 787 véhicules passent par jour.

Luc Becker, Coordinateur du groupe AC